

**FONDS
EUROPÉENS**

2021 - 2027

**Journée de Concertation
des programmes européens 21-27**

Transition énergétique

20 février 2020



Union Européenne



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*

Ce document est cofinancé par l'Union européenne avec
le fonds européen de développement régional (FEDER)

www.europe-en-nouvelle-aquitaine.eu

Ordre du jour

- Contexte
- Stabilisation du diagnostic
- Bilan 2014-2020
- Priorisation des enjeux => Définition des priorités de la stratégie du futur PO
- Sélection des objectifs spécifiques => 1^{er} architecture du PO (V0)



Union Européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

ACTUALITES

- Actualités réglementaires : Sommet européen exceptionnel sur les négociations budgétaires. Suite à cet éventuel accord, les règlements pourraient être adoptés à l'automne.

- Actualités nationales :
 - ✓ **Accord de partenariat France (FEDER-FSE-FEAMP) : V0** attendue fin du 1^{er} trimestre après les remontées des V0 des Autorités de gestion (principaux enjeux et les grands axes stratégiques). La V1 de l'Accord de Partenariat avec des éléments financiers est attendue à l'été.

 - ✓ **Plan Stratégique National (PSN) pour la PAC/FEADER** : travaux en cours au niveau national sur le diagnostic /AFOM et les 1ers enjeux. La V0 est attendue à l'été 2020.

- Actualités régionales : Des groupes de travail par thématique, volet régional du PSN, vont se réunir en mars et avril. Une information sur l'avancée sera faite lors de la COP du 17/04.



Union Européenne



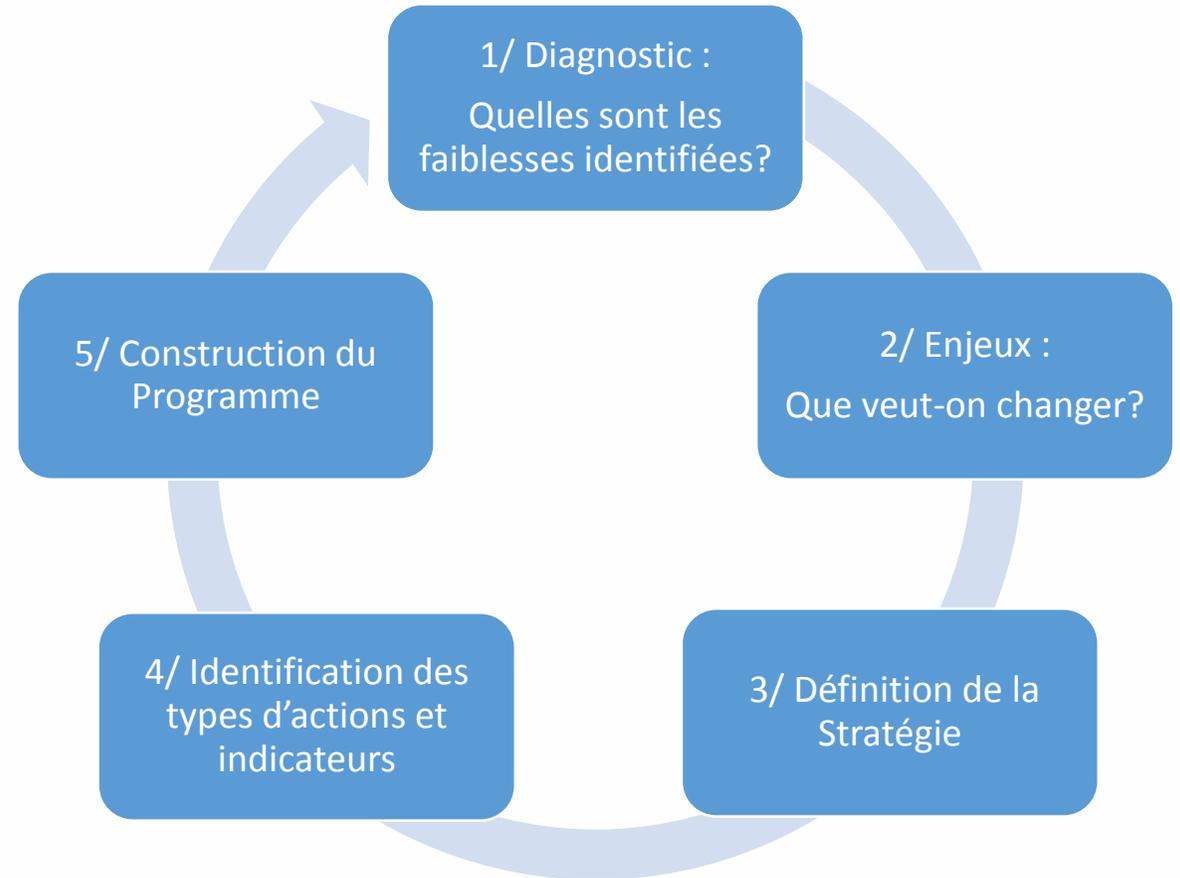
RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Etapes de la construction du PO 2021-2027 et calendrier

Rappel

- ✓ 1^{er} architecture du programme (V0) : diagnostic, stratégie, choix des objectifs stratégiques et spécifiques
- ✓ 2^{ème} architecture du programme (V1) : contenu des axes du programme (typologie d'opérations, typologie des bénéficiaires, critères de sélection)
- ✓ 3^{ème} architecture du programme (V2) : maquette financière et indicateurs



Union Européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Architecture du PO 2021-2027

Un PO à bâtir autour de **5 objectifs stratégiques** :

1. **Une Europe plus intelligente** (transformation innovante et intelligente de l'économie, compétitivité des PME)
2. **Une Europe plus verte et à faibles émissions** de carbone (y compris la transition énergétique, l'économie circulaire, la biodiversité, l'adaptation au changement climatique et la gestion des risques)
3. **Une Europe plus connectée** (mobilité et connectivité TIC)
4. **Une Europe plus sociale** (le socle européen des droits sociaux). Le FSE devient le FSE +
5. **Une Europe plus proche des citoyens** (développement durable des zones urbaines, rurales et côtières et initiatives locales)

Les projets de règlements prévoient une **concentration du FEDER** sur les objectifs stratégiques 1 (Europe plus intelligente) et 2 (Europe plus verte).

Pour la France, au moins **65%** des ressources seront fléchés sur les OS 1 et 2 (taux restant à confirmer après adoption des règlements).



Union Européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire



Stabilisation du diagnostic



Union Européenne



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*

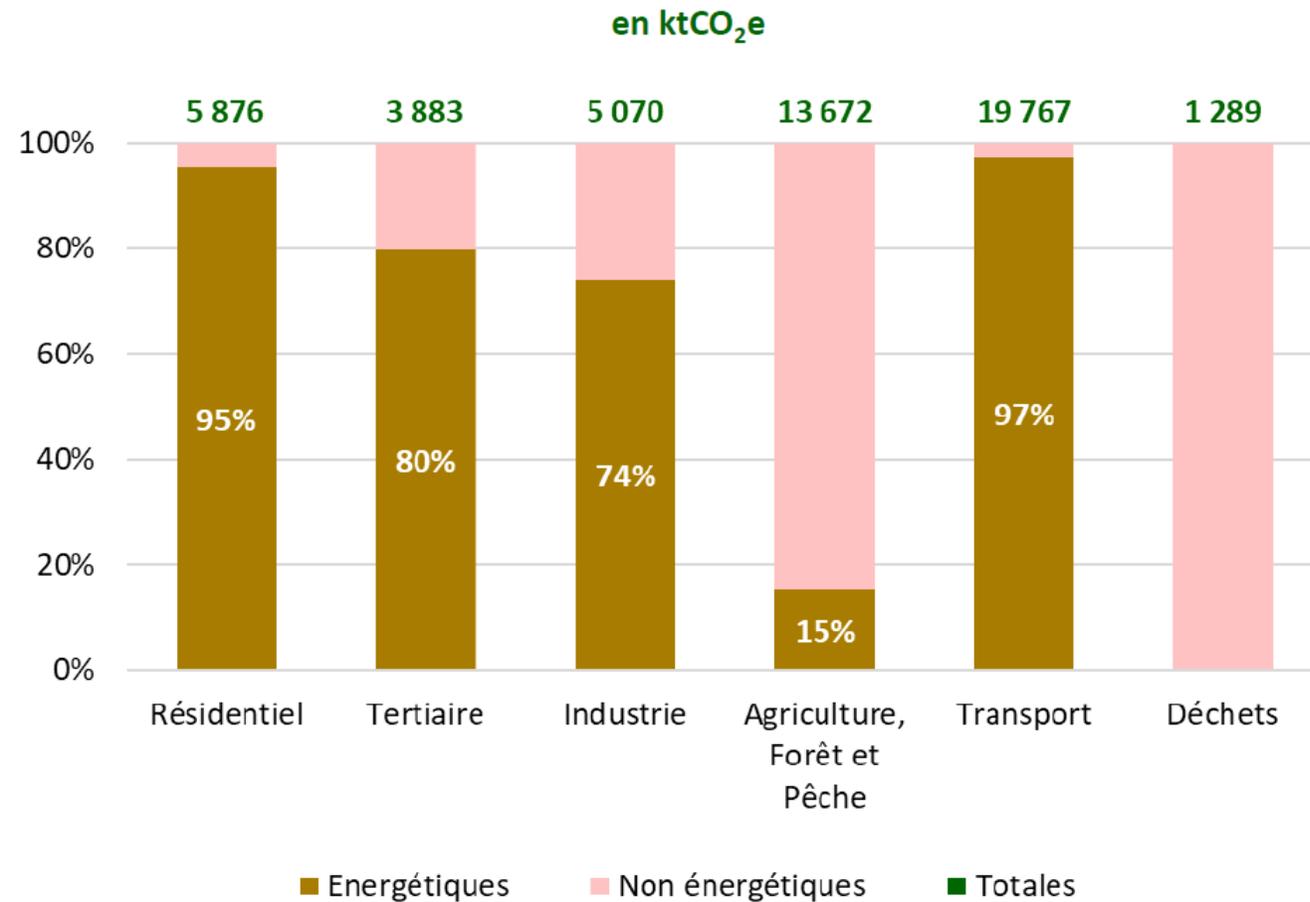
Emissions de Gaz à effet de serre- 2017



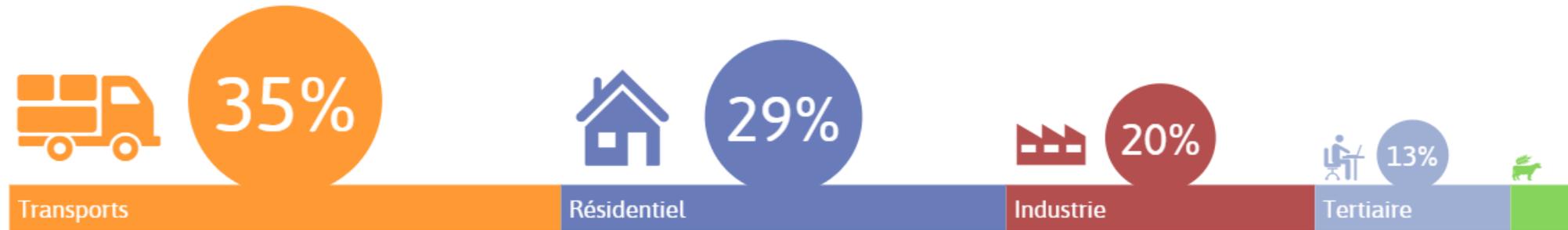
Le transport et l'agriculture sont les premiers postes émetteurs

Les secteurs des transports et de l'agriculture occupent une part importante dans le mix régional des émissions de GES, loin devant les secteurs de l'industrie, du résidentiel, du tertiaire et du traitement des déchets. L'importance des deux premiers secteurs en région s'explique par le caractère rural du territoire. Dans le cas du transport, il s'agit quasi exclusivement d'émissions d'origine énergétique, pour lesquelles la contribution du mode routier écrase tous les autres modes. Le poids du secteur agricole se justifie par les importantes émissions d'origine non énergétique (fertilisation des sols agricoles, fermentation entérique, gestion des déjections animales).

Emissions de Gaz à effet de serre - 2017



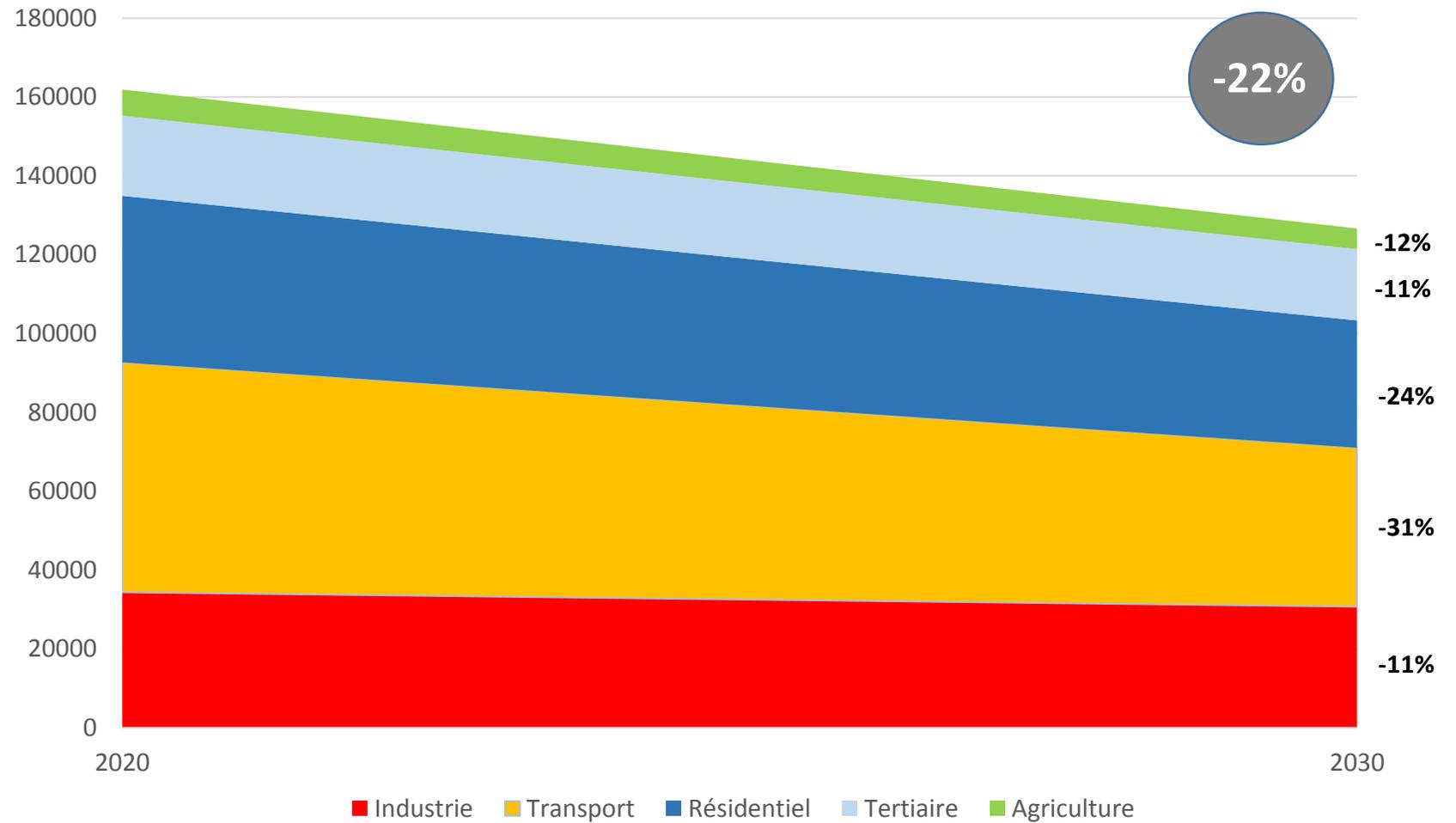
Consommation d'énergie finale régionale - 2017



Le transport et le résidentiel sont les premiers postes de consommation d'énergie finale

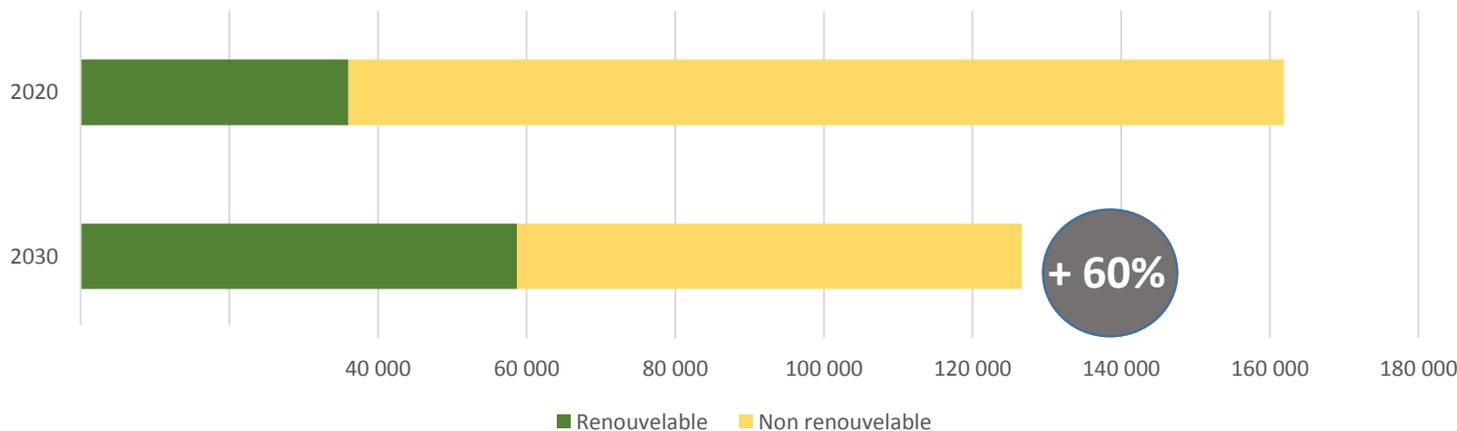
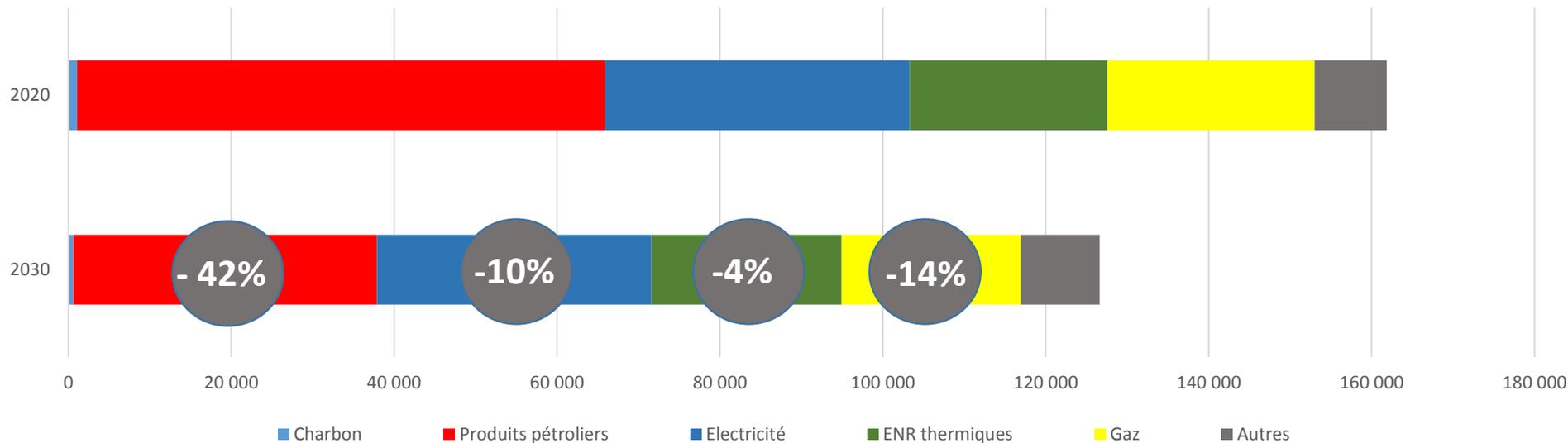
Les secteurs des transports et du résidentiel représentent, à eux deux, plus de deux tiers de la consommation régionale d'énergie finale. L'importance des deux premiers secteurs en région s'explique par le caractère rural du territoire régional. Dans le cas du transport, il s'agit quasi exclusivement d'émissions d'origine énergétique, pour lesquelles la contribution du mode routier écrase tous les autres modes. Le poids du secteur résidentiel se justifie par les caractéristiques du parc de logements, à savoir en majorité des maisons individuelles relativement anciennes.

Evolution des besoins énergétiques 2020-2030

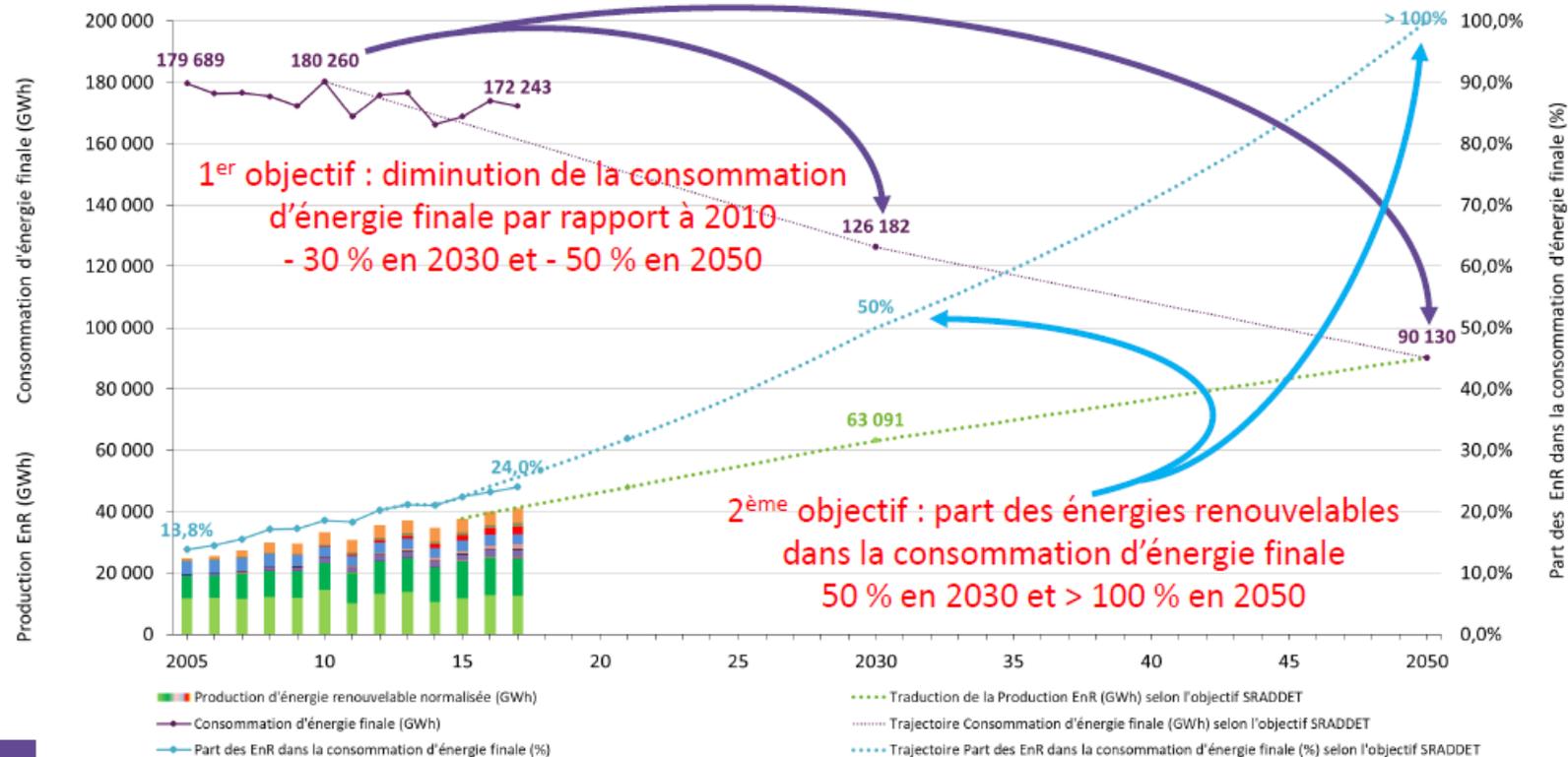


Evolution du mix énergétique - SRADDET

Evolution de la consommation énergétique de la Nouvelle-Aquitaine en énergie finale entre 2020 et 2030 (GWh/an)



Trajectoire énergétique SRADDET 2015-2050



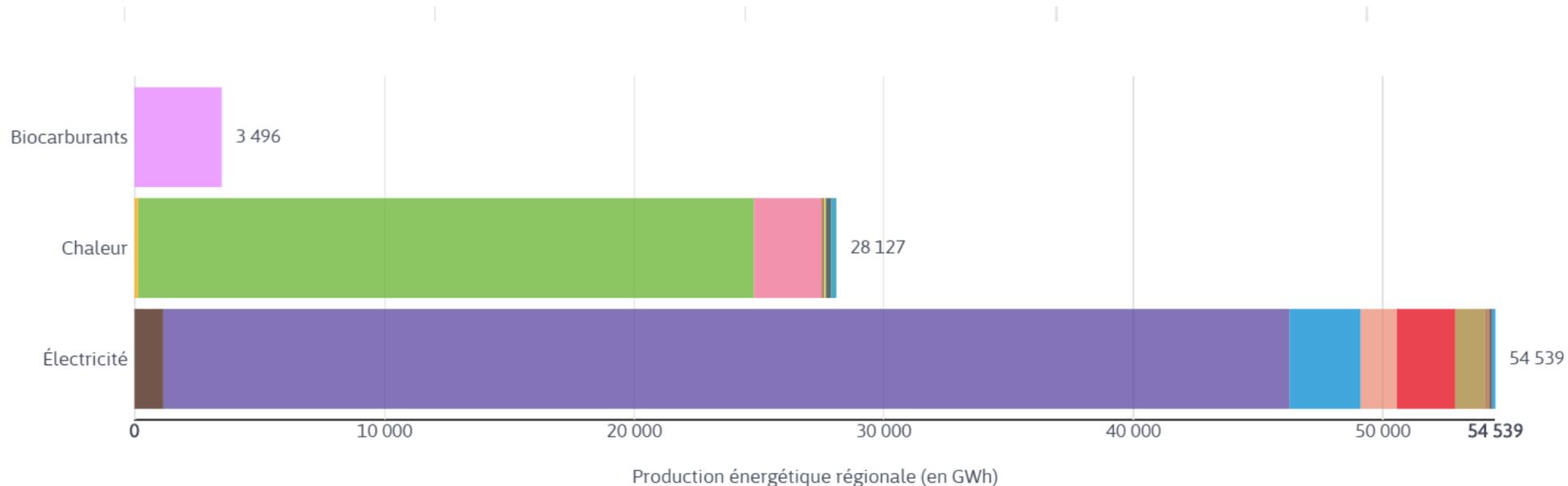
16

Les énergies renouvelables raccordées réseau

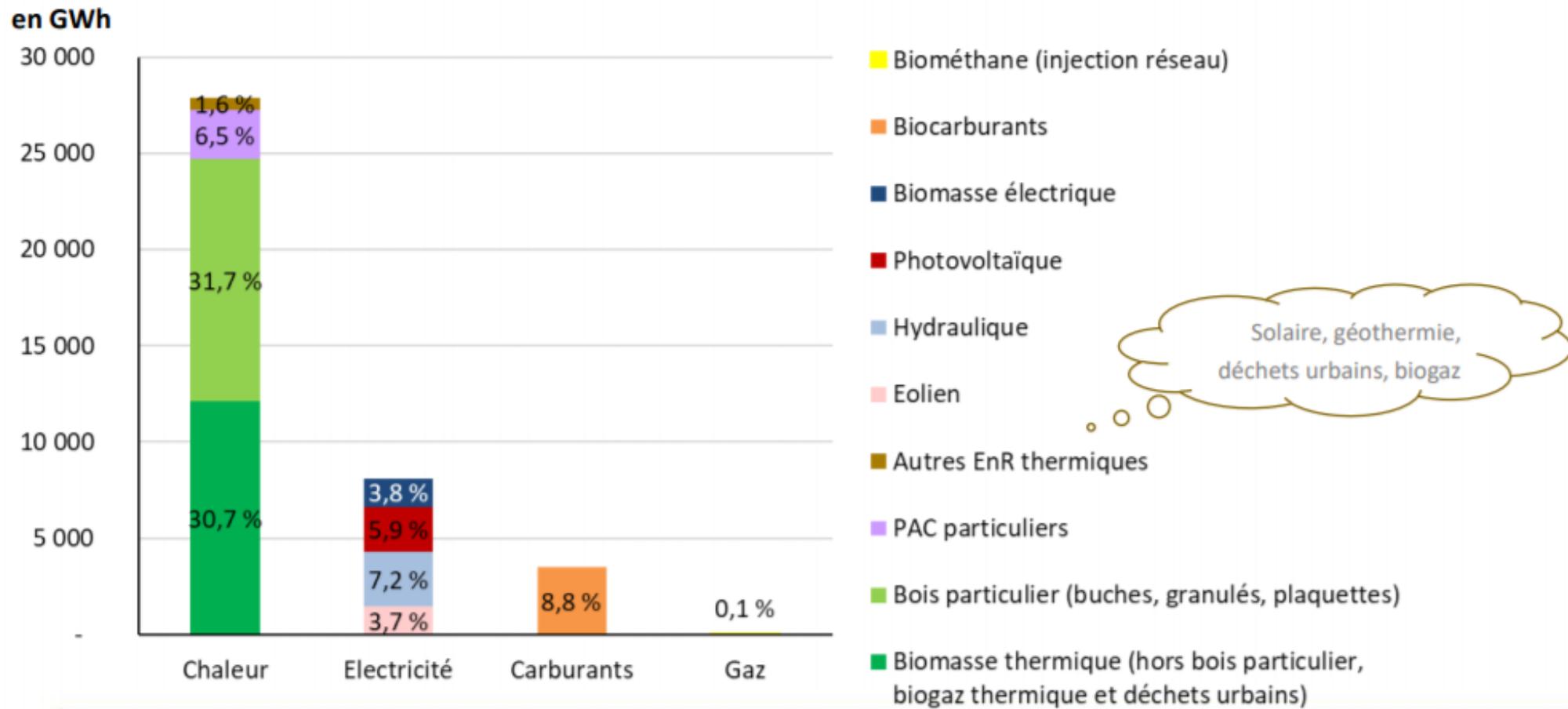


Production d'énergie en Nouvelle-Aquitaine

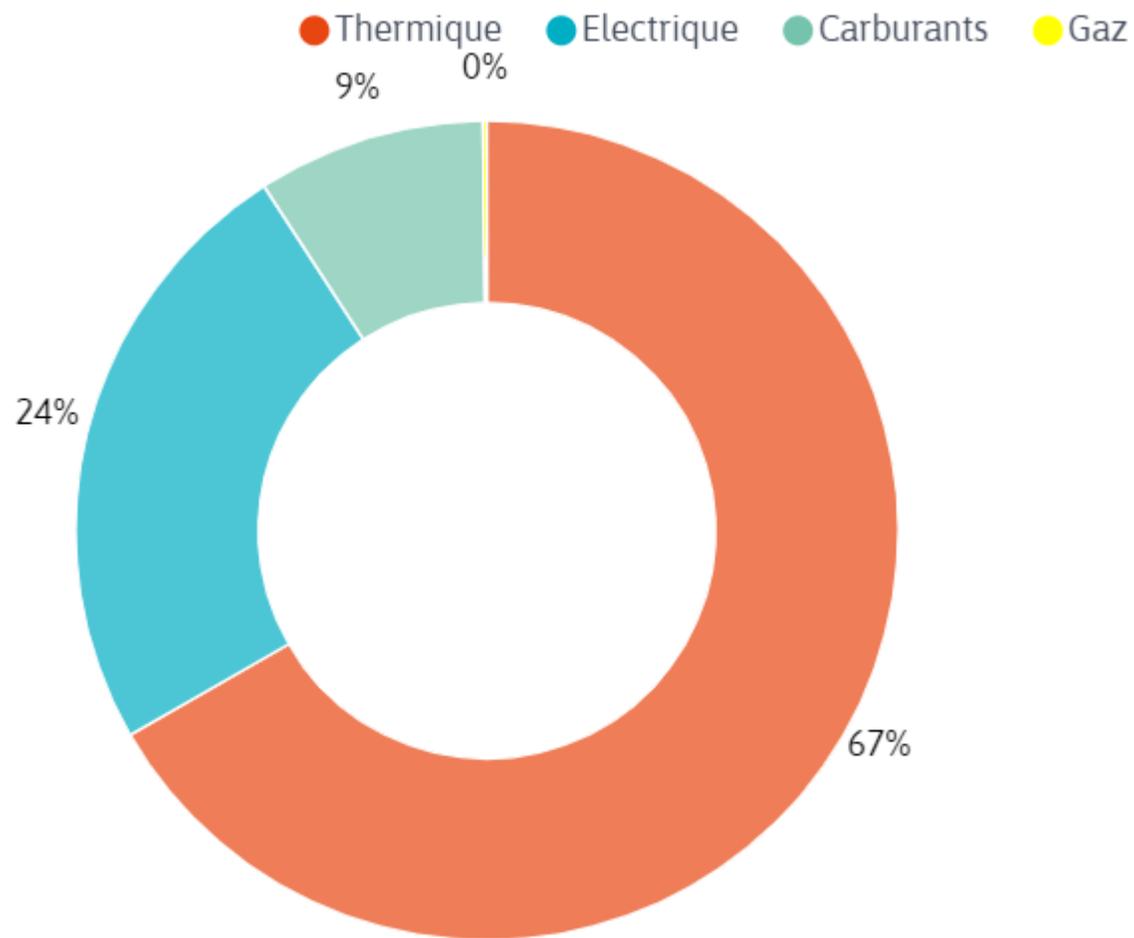
- Biocarburants
- 🏠 Thermique fossile
- ☢️ Nucléaire
- 🏠 Hydraulique
- 🌳 Eolien
- ☀️ Solaire photovoltaïque
- ☀️ Solaire thermique
- 🌾 Biomasse électrique (hors biogaz et déchets urbains)
- 🏠 Géothermie thermique et Pompes à Chaleur
- 🏠 Biogaz électrique (méthanisation et stockage de déchets)
- 🏠 Biogaz thermique (méthanisation et stockage de déchets)
- 👑 Biométhane (injection réseau)
- 🗑️ Valorisation électrique des déchets urbains non renouvelables (UVE)
- 🗑️ Valorisation thermique des déchets urbains non renouvelables (UVE)
- 🗑️ Valorisation électrique des déchets urbains renouvelables (UVE)
- 🗑️ Valorisation thermique des déchets urbains renouvelables (UVE)



Production d'énergies renouvelables en Nouvelle-Aquitaine



Production d'énergies renouvelables en Nouvelle-Aquitaine en 2018



Les énergies renouvelables en Nouvelle-Aquitaine

- Production d'énergie renouvelable raccordée aux réseaux (gaz, électrique, chaleur)

Objectif 2030

- Production d'électricité renouvelable
 - 8 617 302 Gwh/an

24 396 Gwh/an

x3

- Production de gaz
 - 367 Gwh/an

7 000 Gwh/an

x20

- Production de chaleur
 - 23 300 Gwh/an

22 500 Gwh/an





Mobilité

Tableau des mobilité en Nouvelle-Aquitaine

- Le mode routier prépondérant tant pour les déplacements du quotidien que pour les marchandises :
 - 4e taux d'équipement régional des ménages en voitures
 - 81,4% des actifs se rendent au travail en voiture (province : 77,9%)
 - Bordeaux = 3^e ville plus congestionnée de France
 - Les Pyrénées sur seulement 2 points de passage (Bariatou, Le Perthus) subissent un trafic poids-lourds 2,5 fois supérieur à celui des Alpes : 6,1 millions de poids-lourds



Tableau des mobilité en Nouvelle-Aquitaine

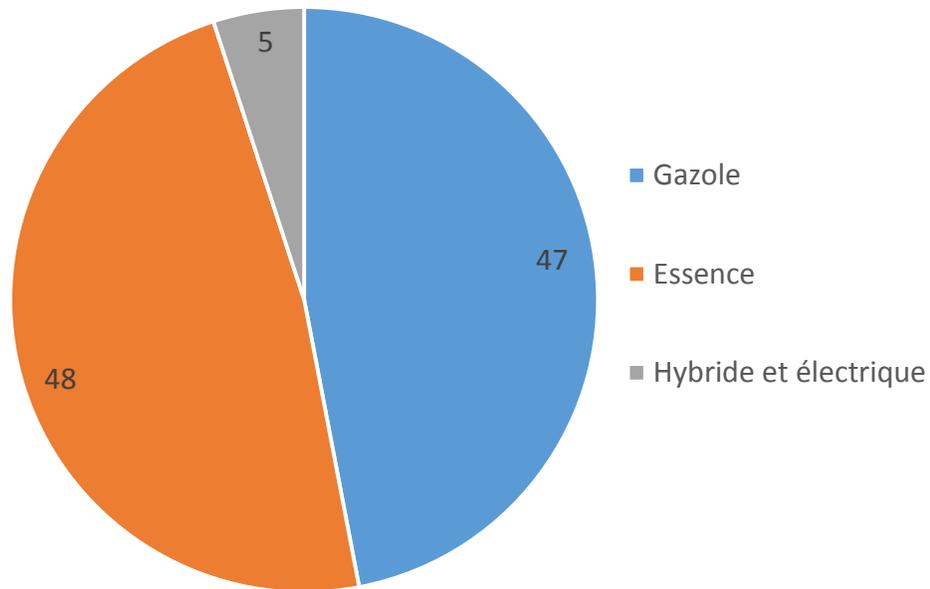
- Des expériences vécues de mobilité diverses :
 - Bordeaux embouteillée, mais Limoges enclavée ainsi qu'un certain nombre de territoires classés en « faible accessibilité »
 - Des difficultés saisonnières de déplacement générée par la concentration des flux touristiques sur le littoral
 - un risque de vulnérabilité énergétique engendré par l'augmentation des distances parcourues par les navetteurs périurbains
 - Une population en milieu rural pouvant se sentir isolée malgré la présence de transports publics
- Un impact environnemental
 - Une qualité de l'air dégradée le long des axes routiers principaux
 - Empreinte carbone – approche consommation : chaque néo-aquitain pèse 10,7 t CO² par an (français = 11) mais avec une part due aux transports plus importante
 - Empreinte carbone – inventaire cadastral : chaque néo-aquitain pèse 8,4 t CO² par an contre 6,6 pour chaque français. Différences dues au secteur transport – transit de marchandises et à l'agriculture



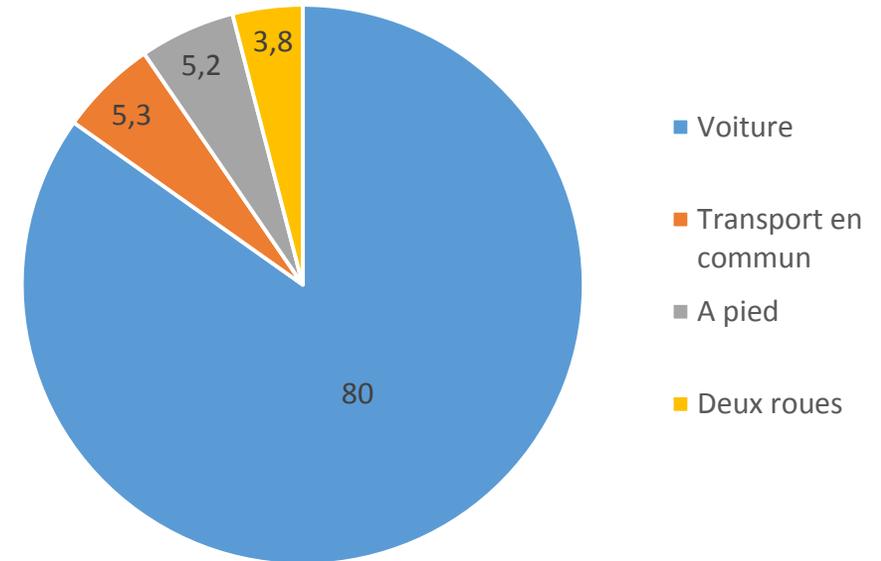
Déplacement des particuliers

- 3,52 millions de véhicules particuliers en Nouvelle-Aquitaine :

Véhicules particuliers



Déplacement domicile travail



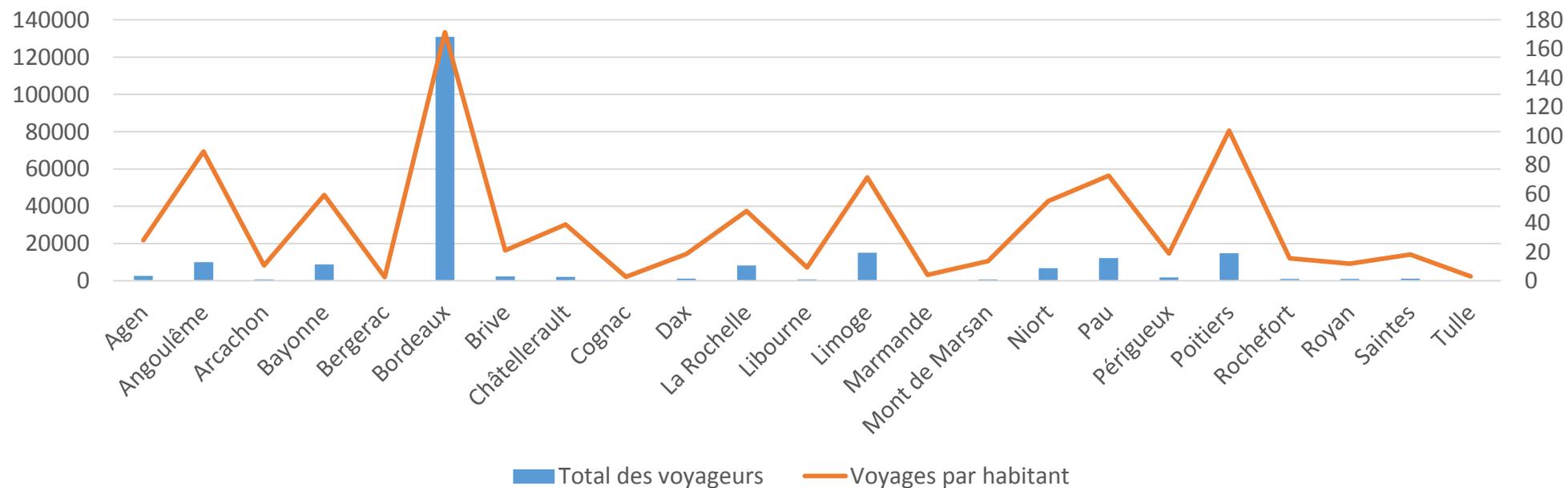
Déplacement des particuliers

	Population périmètre AOM*	Population desservie	Voyages annuels (milliers)	Voyages par habitant
2012	2 457 277	2 635 337	88 854	38,7
2015	2 677 493	2 825 911	93 015	37,8
Evol. 2012/2015	8,9 %	7,2 %	4,7 %	-2,3 %

* AOM : Autorité Organisatrice Mobilité

Source : annuaire CEREMA TCU

Transports collectifs urbains 2015



Déplacement des particuliers

- TER Nouvelle-Aquitaine

On constate ainsi une augmentation constante de la fréquentation TER, soit +10% depuis 2017, en sachant que ce résultat doit être minoré par l'effet grèves en 2018.

Sur la seule année 2019 (hors mois de décembre – entre novembre 2018 et novembre 2019), on constate une progression de la fréquentation (nb voyageur par jour) de +16%.

LES CHIFFRES-CLÉS 2019

(TER Nouvelle-Aquitaine)



70 000
voyageurs par jour



700
trains en moyenne par jour



+10%
de fréquentation par an depuis 2017



19 000
abonnements chaque mois



9/10
clients satisfaits



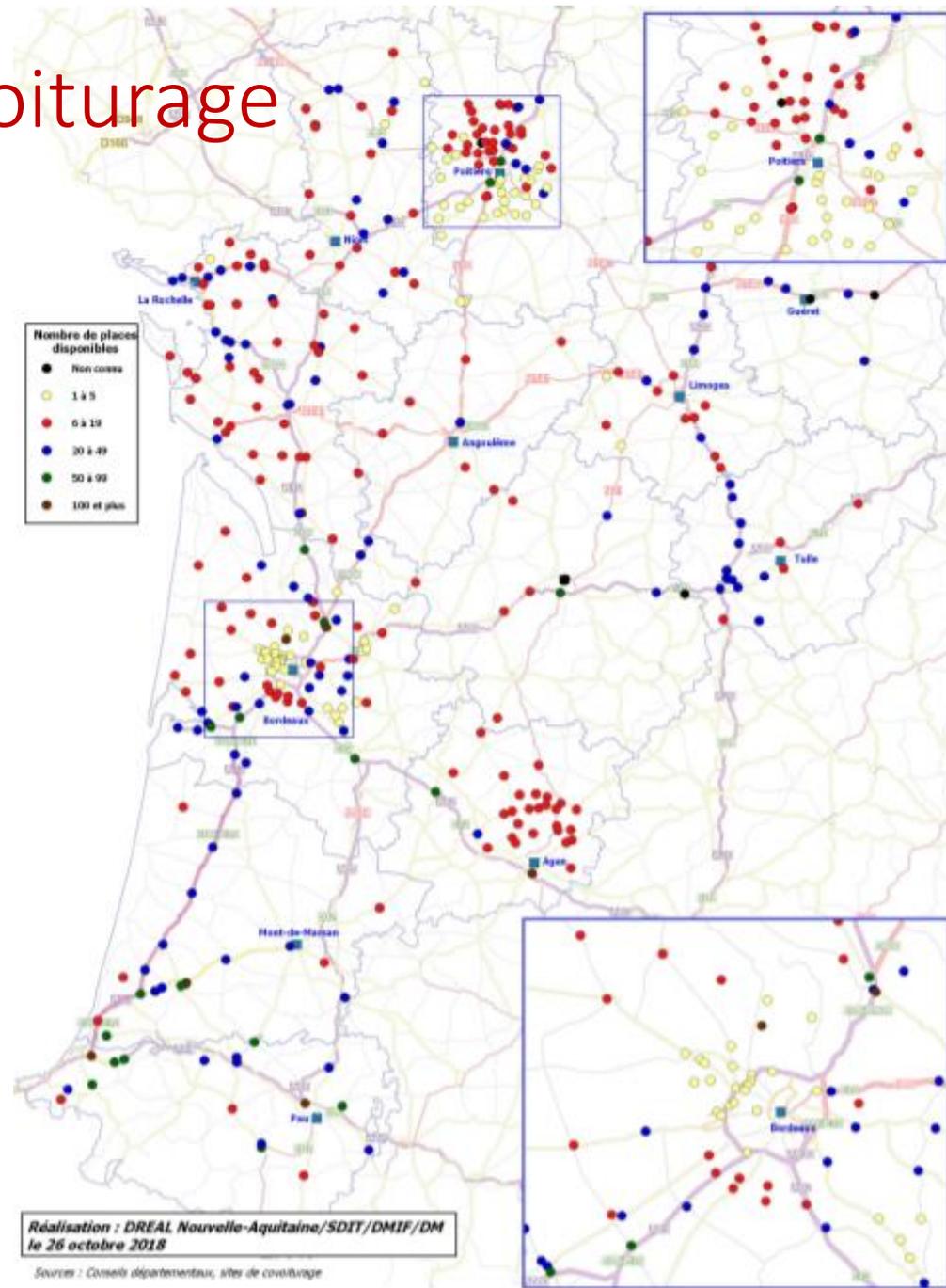
Aires de Co-voiturage

En Nouvelle-Aquitaine sont recensées :

- environ 336 aires de covoiturage ;
- environ 7 200 places de covoiturages.

Quelques chiffres nationaux issus de l'étude nationale sur le covoiturage de courte distance, enquête auprès des utilisateurs des aires de covoiturage (ADEME, septembre 2015) :

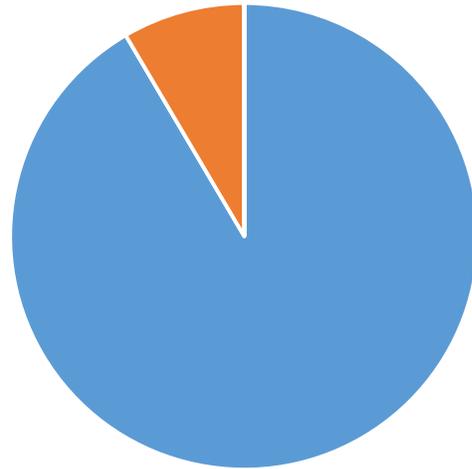
- 81 % utilisent les aires de covoiturage pour se rendre sur leur lieu de travail ou d'étude ;
- 12 % pour des déplacements professionnels ;
- 3,5 déplacements en covoiturage par semaine en moyenne ;
- 43 km parcourus en covoiturage en moyenne.





Déplacement des marchandises

Transports de marchandises



■ Routier ■ Maritime ■ Aérien

- 75% des déplacements de marchandises sont internes à la Région

		Année 2017		
		Entrants	Sortants	Internes
Route	Milliers tonnes	24 335	26 076	154 405
	<i>Evol. 2016/2017</i>	-6,2 %	-0,8 %	-9,3 %
Maritime	Milliers tonnes	12 336	6 576	/
	<i>Evol. 2016/2017</i>	-1,8 %	12,3 %	/
Aérien	Milliers de tonnes	11		/
	<i>Evol. 2016/2017</i>	-4,1 %		/

Déplacement des marchandises

Flux routiers

- Globalement, les flux routiers de marchandises internes à la Nouvelle-Aquitaine ont diminué, en tonnages, de 9,3 % entre 2016 et 2017.
- La distance moyenne pour le transport de marchandises en Nouvelle-Aquitaine est de 55 km en 2016.
- En 2016, les trafics intra-départementaux par la route représentent 78 % du trafic intra-régional routier.



Réseau cyclable régional

La Nouvelle-Aquitaine est la 1ère région française ciblée pour le tourisme à vélo: 1 français sur 3 cible cette région pour des prochaines vacances à vélo. Aujourd'hui 5% des touristes séjournant en NA pratiquent le vélo. L'objectif à horizon 2030 est d'atteindre 10%.

Bilan 2018 :

- 242 kilomètres ouverts dans l'année,
- 69 % du schéma régional des véloroutes réalisé

La fréquentation 2018 se maintient par rapport à 2017 (-1 % de passages). Elle atteint en moyenne 183 passages par jour par compteur. Elle est plus importante le week-end (204 passages par jour par compteur) que la semaine (175 passages). Elle varie fortement selon la saison. L'été représente 60 % des passages annuels. La fréquentation moyenne enregistrée en juillet-août est quatre fois plus importante que le reste de l'année (510 passages par jour et par compteur contre 116).



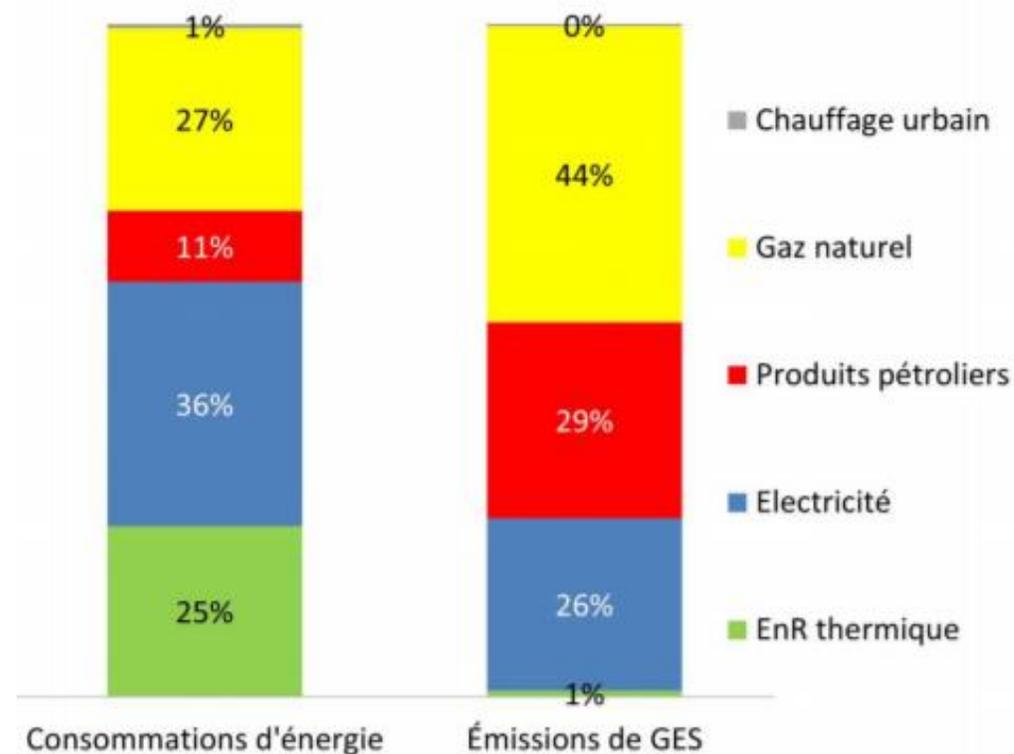
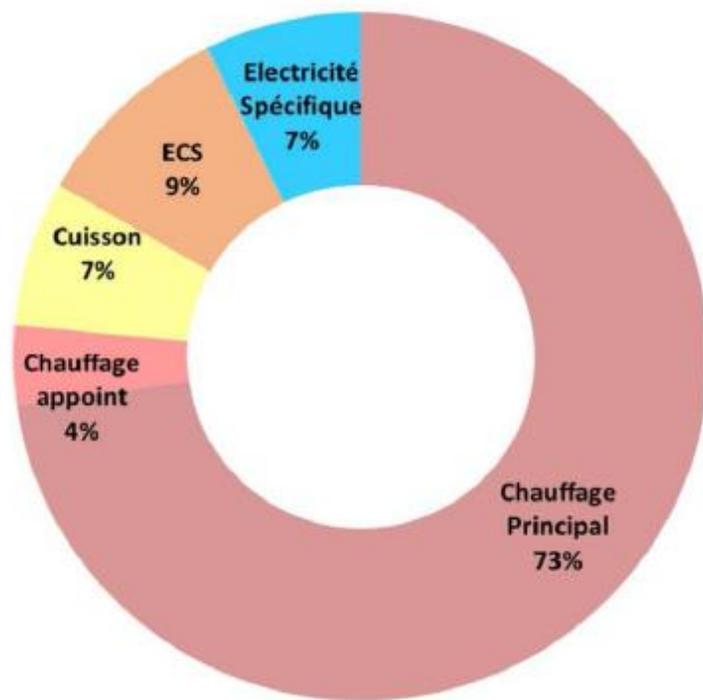
Le Logement



LE PARC DE LOGEMENT NEO-AQUITAIN

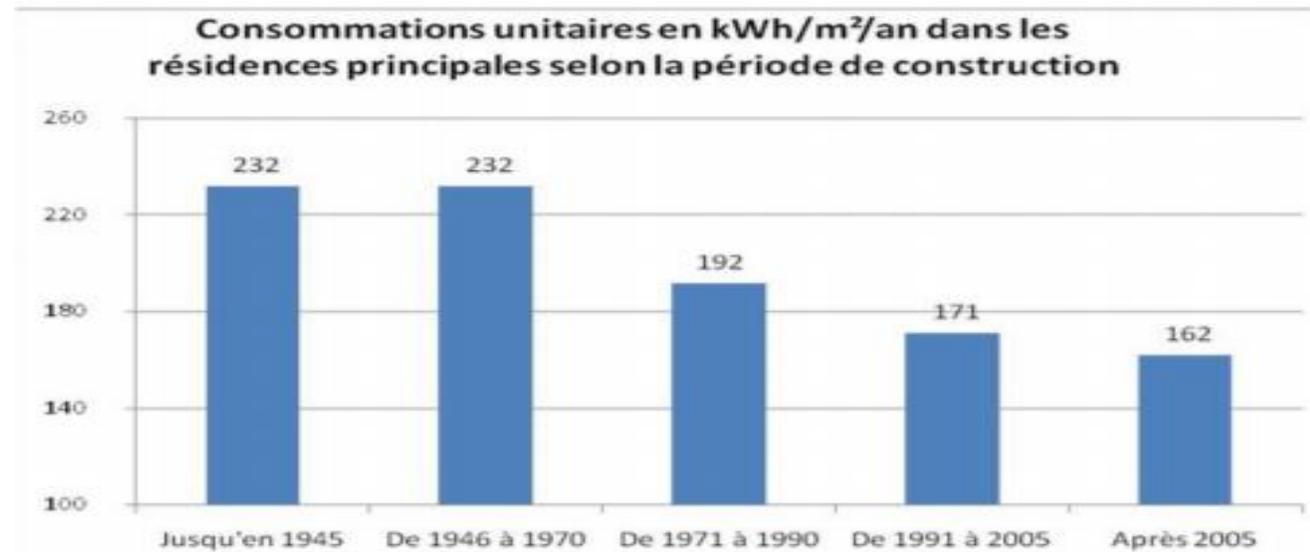
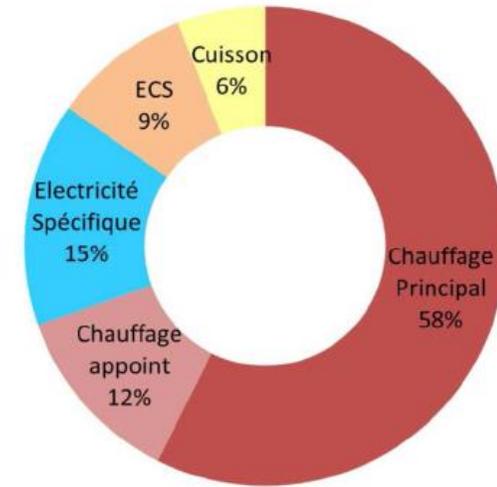
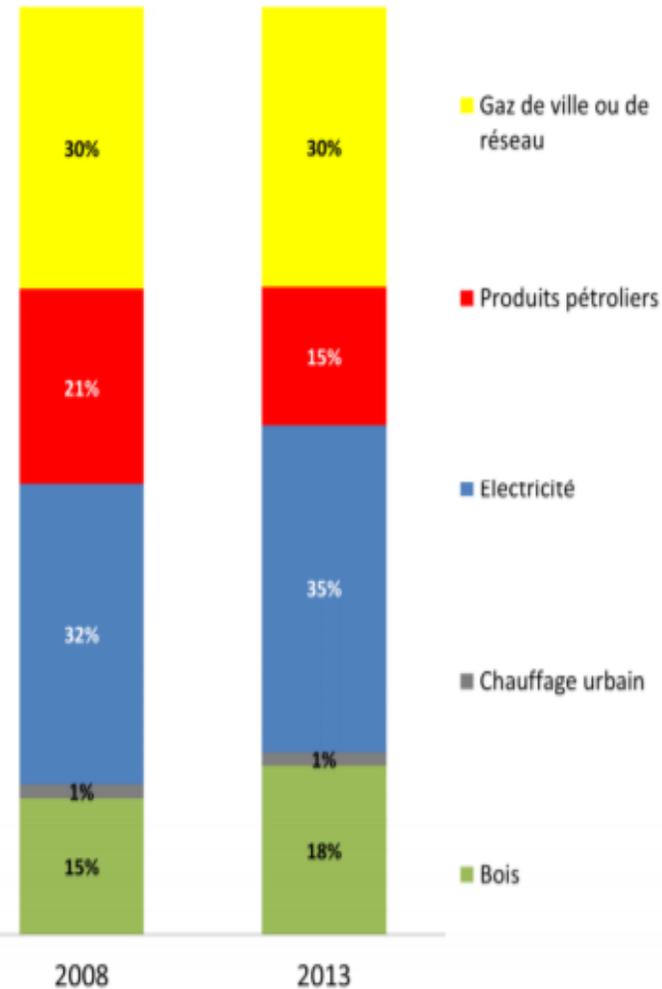
Emissions de GES liées au chauffage, fioul et gaz naturel

- ➔ Résidentiel : 12% des émissions de GES
- ➔ 73 % des émissions de GES liées à l'usage chauffage principal (chauffage principal et appoint : premier poste consommateur d'énergie avec 70%)
- ➔ Consommations de fioul à l'origine de 30% des émissions de GES de cet usage, celles de gaz naturel de 51%, fioul et gaz plus fortement présents dans les logements construits avant 1970



LE PARC DE LOGEMENT NEO-AQUITAIN

Consommation énergétique liée à la période de construction



LE PARC DE LOGEMENT NEO-AQUITAIN

Un parc ancien à forte proportion de maisons individuelles

Parc de logements néo-aquitains 3 416 000 logts			
Résidences principales 2 718 150 logts			Res. Secondaires, logts vacants, occasionnels 697 850 logts
Maisons individuelles 1 956 180 logts	Copropriétés 584 000 logts	Logements sociaux 297 800	

- ➔ Proportion de Maisons Individuelles supérieure à la moyenne française (72% des résidences principales contre 56% en France)
- ➔ Parc majoritairement ancien : **54% des logements construits avant 1975**, date de la première réglementation thermique

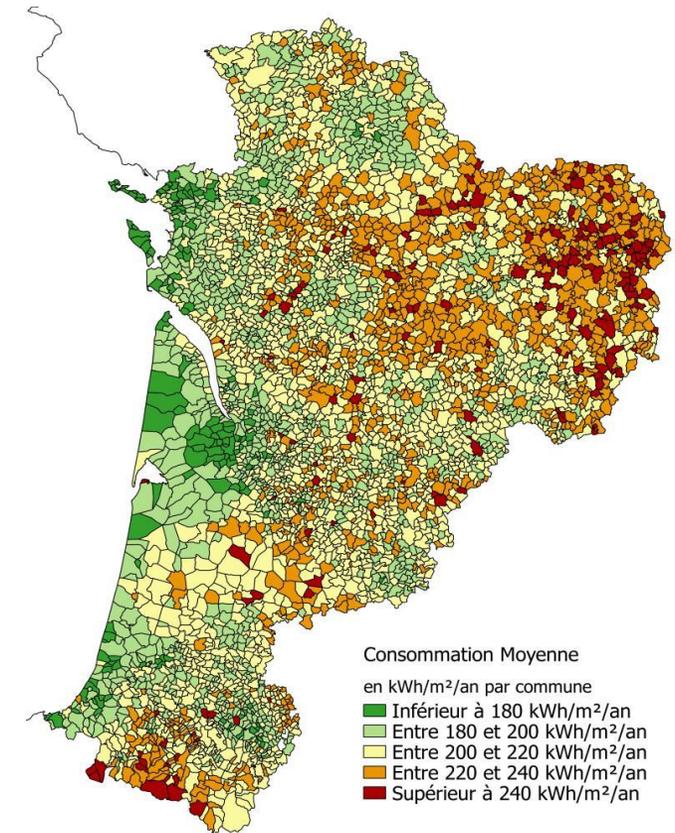


LE PARC DE LOGEMENT NEO-AQUITAIN Plus d'un tiers du parc énergivore

- ➔ Résidentiel : 2^{ème} secteur consommateur d'énergie en NA (29%)
- ➔ Des consommations moyennes au m² plus élevées dans les territoires ruraux ou montagnards notamment à l'Est de la région (parc ancien et rigueur climatique)

Données partielles DPE réalisés entre 2013 et 2017 lors des transactions immobilières : 24% de logements en étiquettes E et 34% en E, F, G

- ➔ 1 620 €/an de dépenses énergétiques globales moyennes pour un logement, facture énergétique régionale en 2015 de plus de 4,4 milliards d'euros



Consommation moyenne des logements en résidence principales, en kWh/m²/an par commune

Source : AREC



LE PARC DE LOGEMENT NEO-AQUITAIN Zoom sur les logements sociaux

- 297 800 logements en Nouvelle-Aquitaine, soit 10% du nombre total de résidences principales
- $\frac{3}{4}$ de ces logements sont des appartements, et un quart est localisé dans un des 81 Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV)
- Encore 25% de logements en étiquette E, F ou G, et plus de 40% de logements sociaux de Nouvelle-Aquitaine en étiquette D
- Dans les secteurs les moins tendus, fort besoin d'adaptation de l'offre en lien avec le vieillissement et la paupérisation de la population, et plus globalement, de redynamisation des centralités...



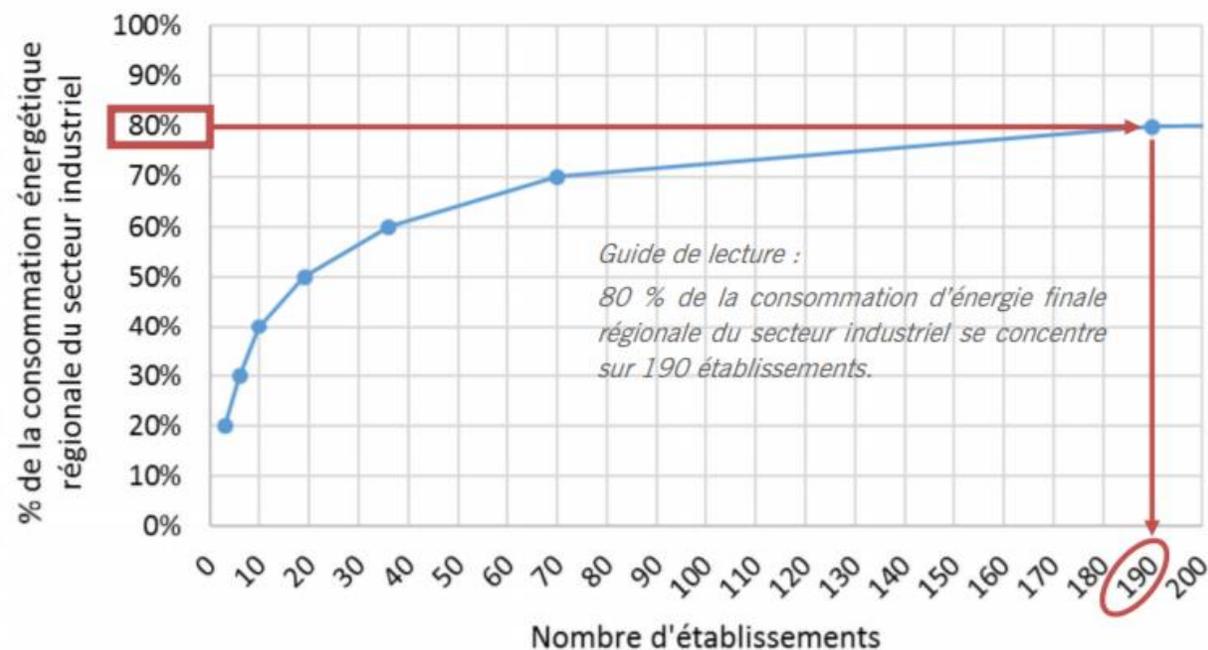


Les entreprises

Emissions de gaz à effet de serre du secteur industriel (en kt CO₂eq)



Consommation énergétique du secteur industriel



Ainsi, parmi les 9 400 établissements industriels de la région :

- les 70 établissements les plus énergivores couvrent 70 % des besoins énergétiques du secteur ;
- parmi ces 70 établissements, 19 d'entre eux représentent 50 % des consommations énergétiques ;
- les 10 établissements les plus énergivores représentent 40 % des consommations énergétiques ;
- enfin, trois établissements industriels concentrent à eux seuls près d'un cinquième de la consommation d'énergie finale régionale du secteur industriel.



Consommation énergétique du secteur industriel



La consommation régionale d'énergie finale du secteur industriel est majoritairement dominée par les combustibles et la vapeur (75 %) et minoritairement par l'électricité (25 %).

Le secteur industriel en Nouvelle-Aquitaine présente la particularité de disposer d'un mix énergétique plutôt équilibré entre l'électricité, le gaz naturel et les énergies renouvelables thermiques. Le dernier quart est occupé par les produits pétroliers (10 %), les achats de vapeur et les autres combustibles (charbon, combustibles spéciaux - 16 %).

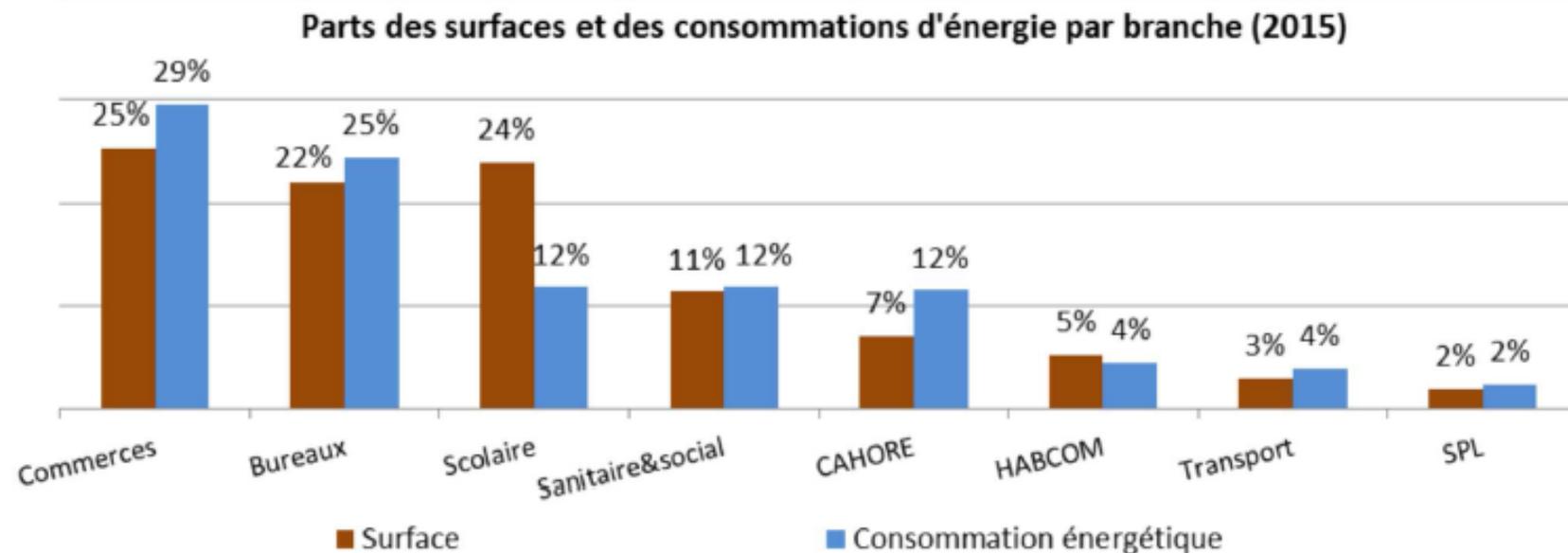
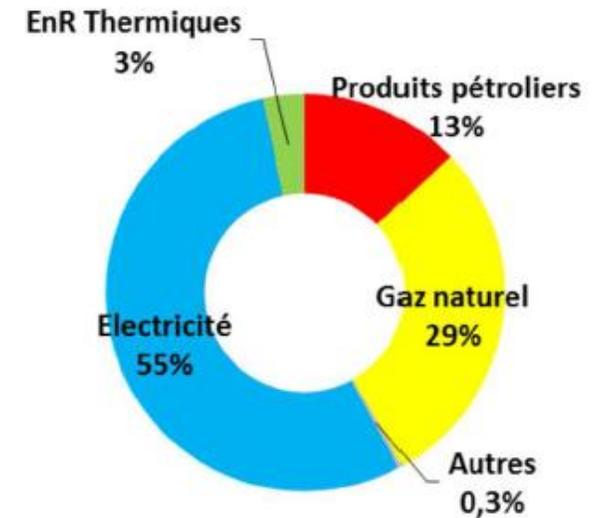




Le tertiaire

Consommation d'énergie finale régionale

- Branches
 - Commerces, Bureaux = 44% de la consommation
 - Sanitaire & Social, Scolaire, CAHORE à égalité (12%)
- Mix énergétique : énergies fossiles encore très présentes
- Tertiaire Public : 8% des surfaces occupées par l'administration publique (pour 9% de la consommation énergétique)

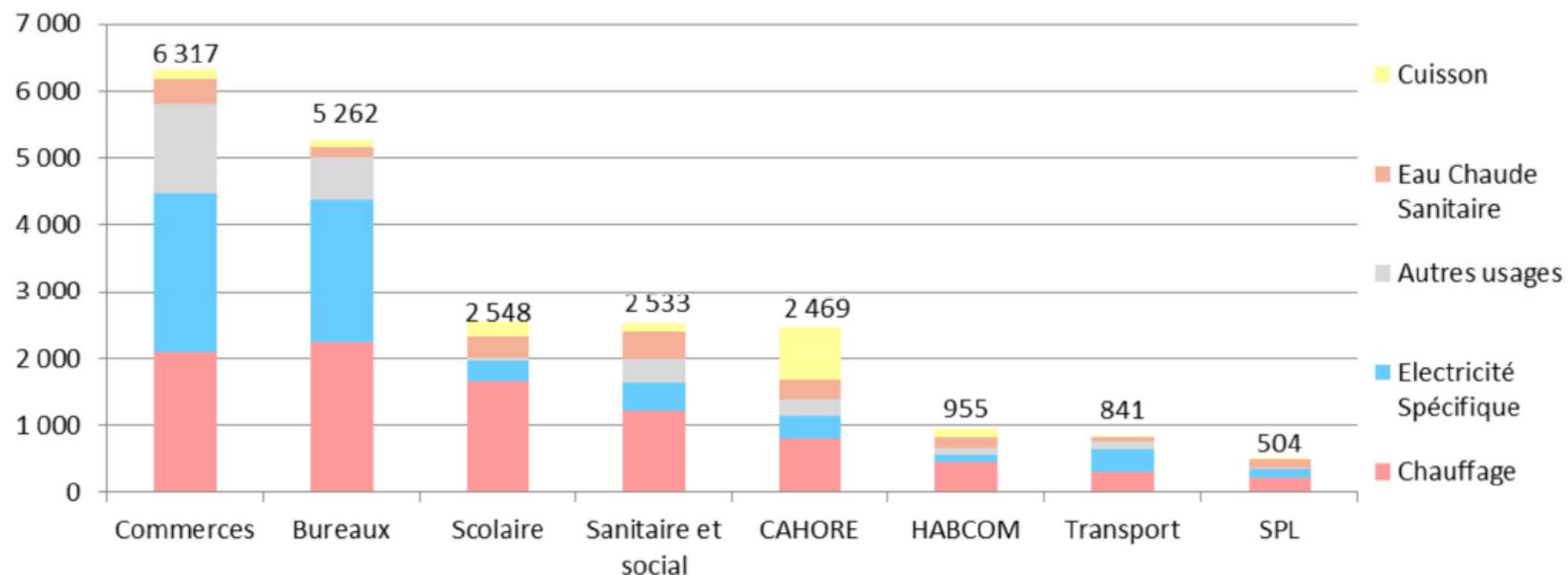
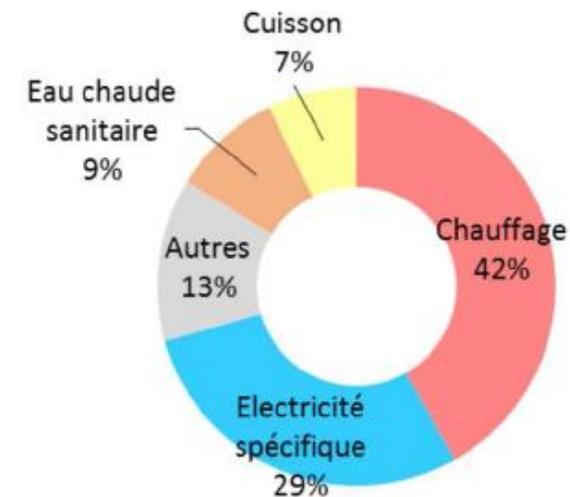


Consommation énergétique par usage

Premier usage = chauffage

Actions :

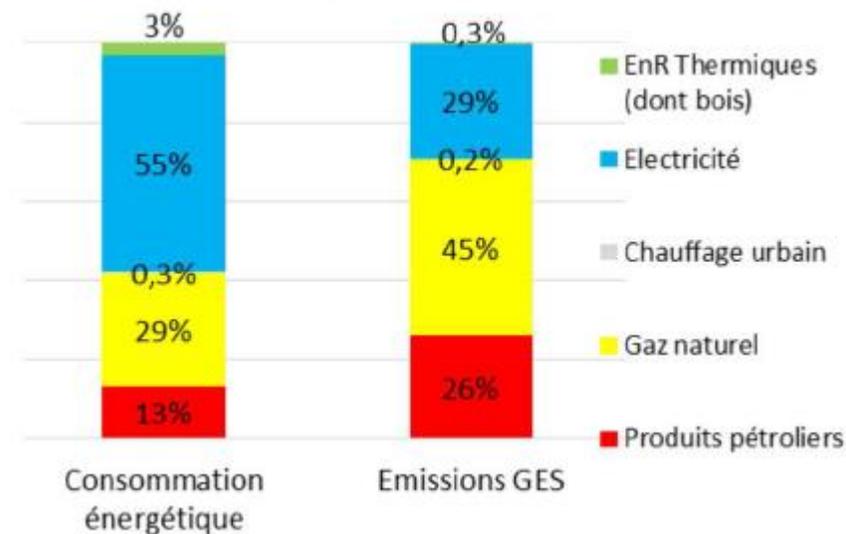
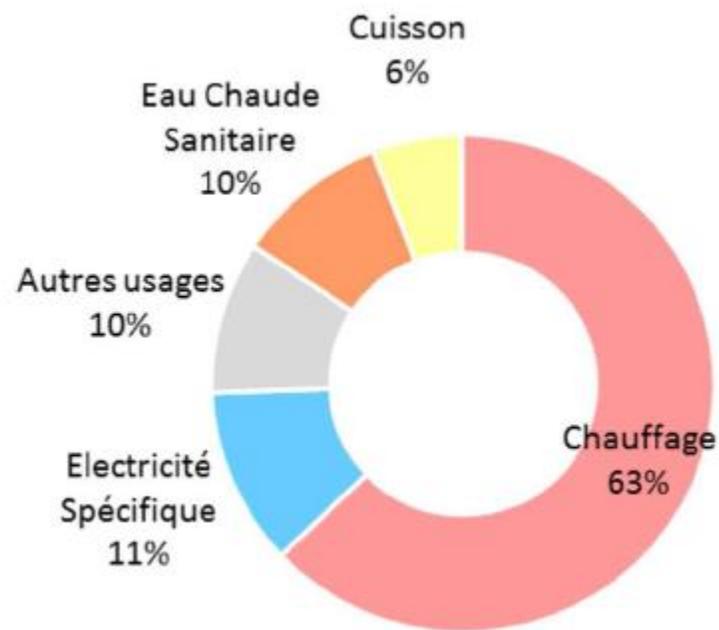
- Commerces, Bureaux = Electricité spécifique et Chauffage
- Scolaire, Sanitaire & Sociale = Chauffage



Emissions de Gaz à effet de serre

Premier poste d'émission GES = Chauffage

Energies fossiles = celles qui contribuent le plus aux émissions de gaz à effet de serre



Echanges



Union Européenne



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*

Bilan sur précédente programmation



Union Européenne



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*

Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de CO2 en Nouvelle-Aquitaine

Chiffres clés

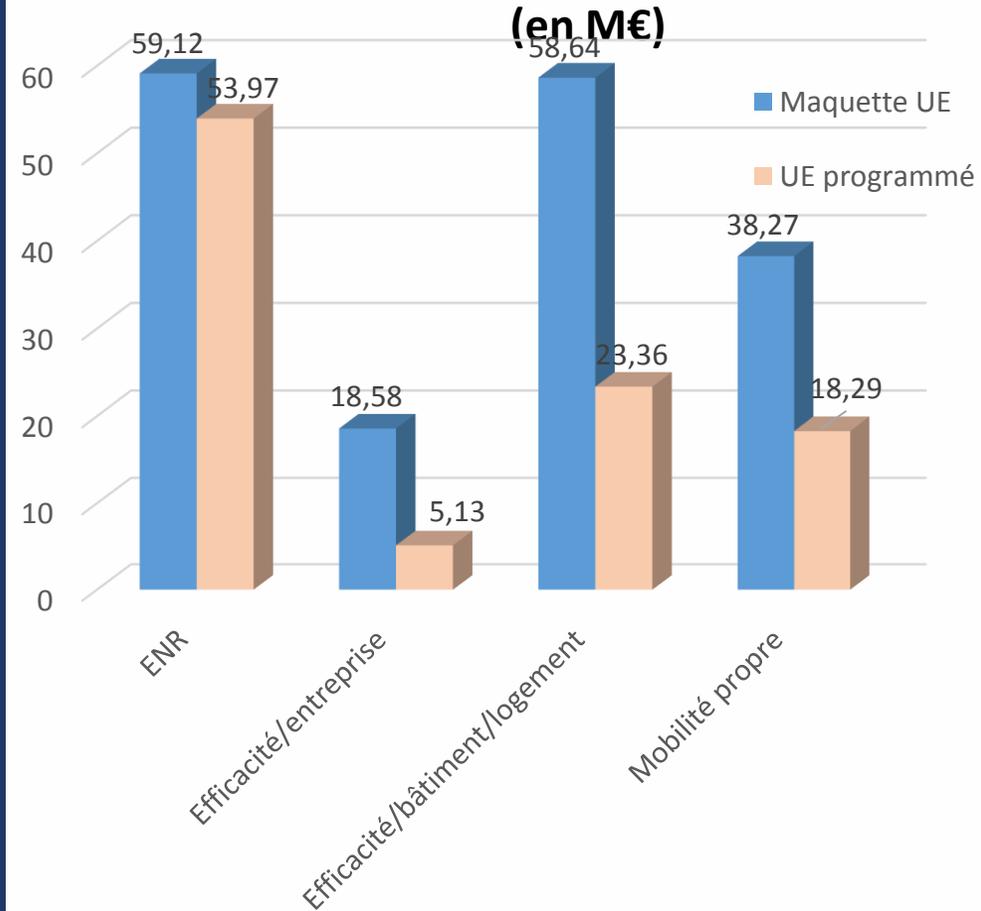
Maquette UE : 174,62 M€

Taux de programmation
satisfaisant : 57,7%

268 projets programmés

Montant moyen/dossier :
375 955 €

Répartition par priorités d'investissement



Données 31/12/2019



Union Européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de CO2 en Nouvelle-Aquitaine

	Aquitaine	Limousin	Poitou Charentes	Total
Crédits	71 575 216	22 400 000	80 644 616	174 619 832
Programmation	51 492 083	12 756 845	35 792 948	100 755 934
% Programmation	72%	57%	44,4%	57,7%
Modification du PO 2020	+ 6 850 000	+ 1 500 000	- 19 000 000	- 10 650 000



Union Européenne

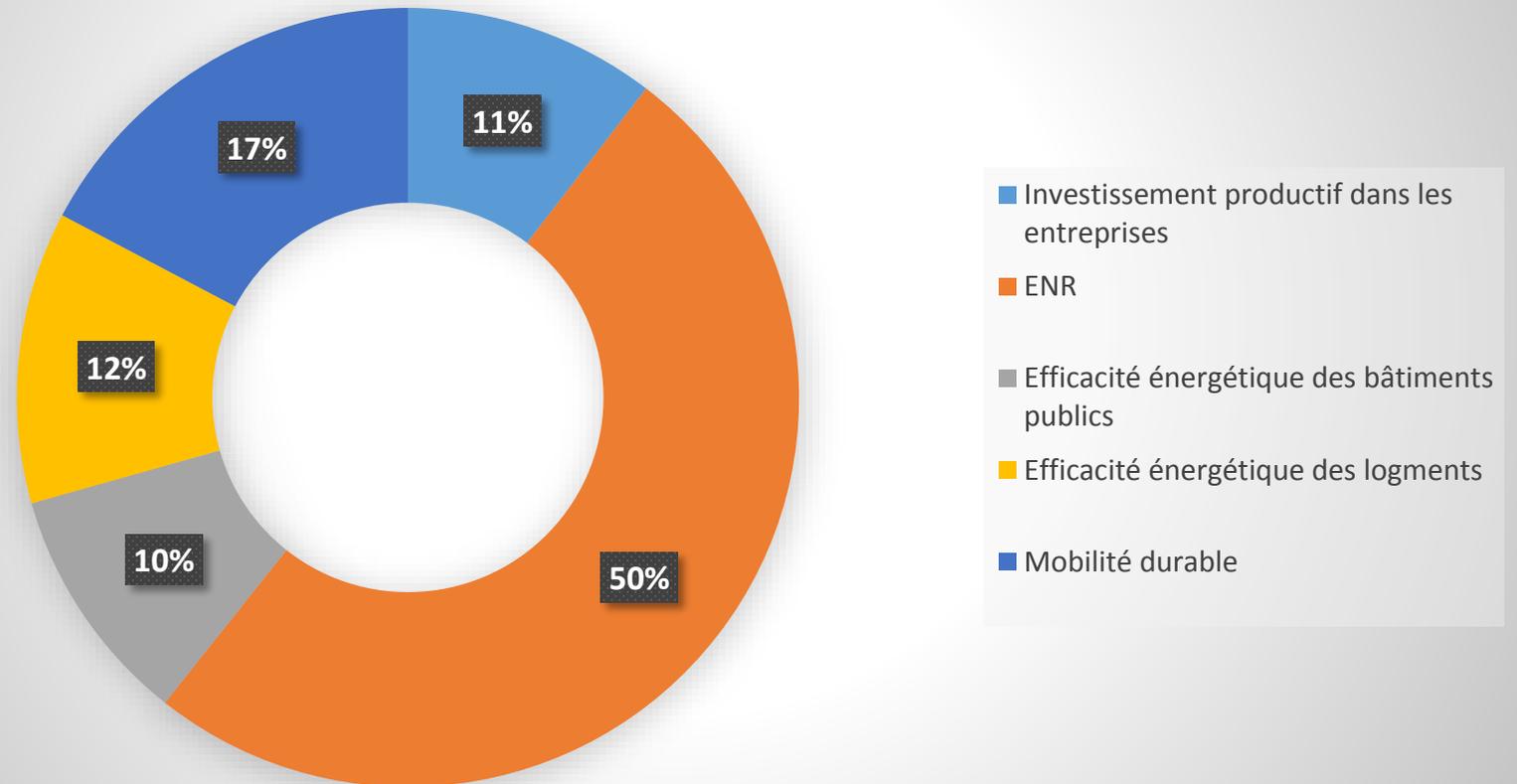


RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de CO2 en Nouvelle-Aquitaine

Répartition par typologie de projets
(en % du montant UE)



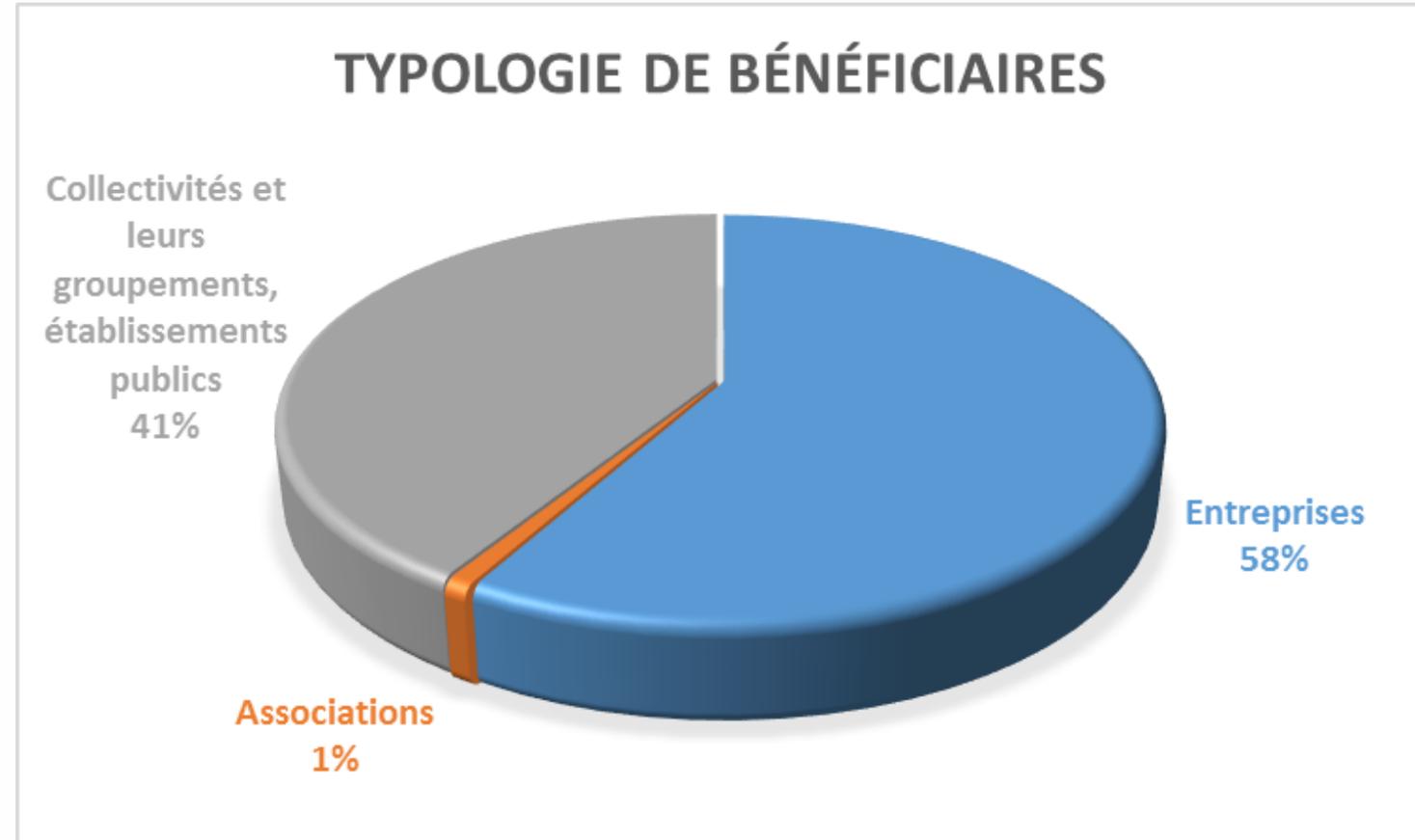
Union Européenne



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de CO2 en Nouvelle-Aquitaine



Union Européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables

	Aquitaine	Limousin	Poitou Charentes	Total
Crédits	17 822 229	6 300 000	35 000 000	59 122 229
Programmation	27 094 197	7 986 412	18 895 008	53 975 617
% Programmation	152%	127%	54%	91%
MW installé	10	22	37	50
GES	25 036	27 397	36 996	89 429
Nombre de dossier	17	41	37	95
Montant moyen/dossier	1 593 776	194 790	510 676	568 164



Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables

Exemples :

- Création d'une chaufferie biomasse et d'un réseau de chaleur de 19,4km sur la Ville de Brive-la- Gaillarde (UE 2,2M€)
- Création d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur pour la Ville de BAYONNE (2M€)
- Création d'une unité de méthanisation agricole collective sur la commune de Confolens (800 000€)
- Mise en place d'une production solaire en autoconsommation sur le site d'une entreprise (16) (50 000 €)
- Réalisation d'un doublet géothermique et d'un réseau de chaleur visant à approvisionner en chauffage et eau chaude sanitaire les logements et activités tertiaires (33) (10M€)



Augmenter l'efficacité énergétique des entreprises

	Aquitaine	Limousin	Poitou Charentes	Total
Crédits	11 981 691	1 600 000	5 000 000	18 581 691
Programmation	4 672 545	165 504	290 584	5 128 633
% Programmation	39%	10%	6%	28%
Nbre entreprises	7	2	2	11
GES TeqCO2	18 000			18 000
Nombre de dossier	7	2	3	12
Montant moyen/dossier	670 000	82 752	145 292	427 386



Augmenter l'efficacité énergétique des entreprises

Exemples :

- Restructuration Industrielle du site de St Médard en Jalles (33) : UE 1,5M€
- Installation d'une machine de criblage des écorces pour une entreprise de fabrication de panneaux à base de fibres de bois (19) : UE 134 000 €
- Investissements permettant d'utiliser la chaleur fatale issue du process pour le chauffage des ateliers d'une papèterie (16) : UE 60 000 €



Accroître les performances énergétiques des bâtiments publics et des logements

**Focus
Logement social**

**Enveloppe
programmé : 12,8M €**

71 opérations

**4759 logements
soutenus**

	Aquitaine	Limousin	Poitou Charentes	Total
Crédits	25 938 858	10 700 000	22 000 000	58 638 858
Programmation	10 745 823	4 721 567	7 891 560	23 358 950
% Programmation	41%	44%	36%	40%
GES	6 672	1 931	2 539	11 142
Nombre de dossier	31	40	47	121
Montant moyen/dossier	346 639	118 039	167 905	193 049



Accroître les performances énergétiques des bâtiments publics et des logements

Exemples :

- Rénovation énergétique d'une école maternelle (86) : 75 000 €
- Réhabilitation d'un foyer de jeunes travailleurs (33) : 195 000 €
- Réhabilitation et extension d'un gymnase (19) : 144 900 €
- Réhabilitation de 64 logements, Quartier de Villeneuve les Salines à La Rochelle : 96 000 €





Revitalisation des territoires : 1,7M€
des crédits programmés dédiés à la
mobilité douce

Accroître la fréquentation des modes durables de déplacements

	Aquitaine	Limousin	Poitou Charentes	Total
Crédits	15 832 438	3 800 000	18 644 616	38 277 054
Programmation	8 979 519	0	9 313 214	18 292 733
% Programmation	57%	0%	49%	48%
Pôles multimodaux	7		5	12
Bornes de recharge			71	71
Nombre de dossier	21		19	28
Montant moyen/dossier	427 596		490 169	653 312

Accroître la fréquentation des modes durables de déplacements

Exemples :

- Aménagement d'une voie verte sur les berges du gave de Pau (64) :
515 600 €
- Aménagement de la gare d'Arcachon en Pôle d'Echanges Multimodal (33) : UE 902 600 €
- Déploiement de 70 bornes de charges pour véhicules hybrides et électriques rechargeables (16) : UE 617 000€
- Réalisation d'un pôle d'échanges multimodal sur la Zone d'activités Economiques de Beauregard à Vouillé (86) : UE 158 890 €



Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de CO2 en Nouvelle-Aquitaine

✓ *Facteurs de succès :*

- Soutien en mode subvention (facilite la mise en œuvre, attractivité pour les porteurs)

✓ *Freins :*

- En matière réglementaire
- Efficacité énergétique des entreprises : réglementation peu incitative
- Efficacité énergétique bâtiments publics : niveaux de performance complexes, coûts d'opération trop faibles
- Complexité des dossiers européens
- Difficultés de développer des instruments financiers (ENR, logement privé)

✓ *Axes d'amélioration :*

- Renforcer l'animation auprès des acteurs et plus particulièrement au lancement du programme
- Rendre complémentaire les outils existants (ADEME, Région, FEDER)
- Renforcer l'accompagnement des porteurs
- Fixer un seuil de financement minimum du fait de la complexité inhérente aux projets cofinancés par le FEDER



Retour d'expérience

- **Attentes : Retour d'expérience, améliorations attendues, etc.**
- **A formaliser en faisant apparaître :**
 - **Ce qui a fonctionné**
 - **Difficultés rencontrées**
 - **Pistes d'amélioration**
- **6 à 7 groupes**
- **Durée : 20 mn**
- **Restitution : 20 mn**



Union Européenne



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*

Priorisation des enjeux => Définition des priorités de la stratégie du futur PO



Union Européenne



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*

Pistes d'enjeux présentées lors de la COP du 17/10/2019

2. Une Europe plus verte et à faibles émissions de carbone

- Réduire la part des énergies fossiles et développer le mix des énergies renouvelables
- Améliorer la compétitivité énergétique des entreprises
- Améliorer l'efficacité énergétique et promouvoir la sobriété du parc résidentiel et tertiaire
- Favoriser et accroître la mobilité durable et développer l'intermodalité (pôles d'échanges multimodaux, développement des infrastructures de recharge, verdissement des flottes de transports de marchandises et de passagers, mobilités douces et électriques et infrastructures cyclables),

3. Une Europe plus connectée

- Favoriser le report modal pour le transport de voyageurs et de marchandises
- Sauvegarder et moderniser les infrastructures de transport



Union Européenne



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*



Eléments diagnostic

En 2017, les émissions régionales de GES sont estimées à 49,6 millions de tonnes équivalent CO₂/an ce qui représente environ 10% des émissions nationales. Rapportées par habitant, les émissions de GES s'élèvent à 8,3 tonnes CO₂eq/an et sont plus élevées que la moyenne nationale française (6,8 tonnes CO₂eq/habitant/an). Ces émissions sont à 68% d'origine énergétique : il s'agit quasi exclusivement d'émissions de dioxyde de carbone (CO₂) résultant de la combustion d'énergie fossiles (transport biens et personnes, chauffage bâtiment, industrie)

Enjeux

Réduire de la part des énergies fossiles et développer le mix des énergies renouvelables

Priorités stratégiques

- En développant la production de chaleur renouvelable et réseaux de chaleur (bois énergie, géothermie, solaire thermique...) prioritairement en substitution d'énergies fossiles
- En développant la production de gaz renouvelable (méthanisation, gazéification, power to gaz, méthanation...)
- En expérimentant la production d'électricité renouvelable en circuit court (autoconsommation individuelle et collective, contrat de gré à gré...) =>favoriser la production et stockage à l'échelon local
- En expérimentant de nouveaux systèmes innovants et émergents de production d'énergies (énergie marine, bio-carburant « 3ème génération »)

Éléments diagnostic

Secteurs les plus consommateurs en énergie finale :

- Transport (36%)
- Bâtiment (40%)
 - Résidentiel & tertiaire
 - Principalement usage chauffage

Enjeux

Améliorer la compétitivité énergétique des entreprises

Améliorer l'efficacité énergétique et promouvoir la sobriété du parc résidentiel

Améliorer l'efficacité énergétique et promouvoir la sobriété du parc tertiaire

Priorités stratégiques

- En améliorant l'efficacité énergétique des entreprises
- En développant l'autosuffisance énergétique

- En contribuant à massifier la rénovation des logements
- En expérimentant de nouveaux systèmes de construction (éco-matériaux : pailles, terres crues et de rénovation bas carbone (éléments bio-sourcés))

- En contribuant à massifier la rénovation des bâtiments tertiaires
- En expérimentant de nouveaux systèmes de construction (éco-matériaux : pailles, terres crues et de rénovation bas carbone (éléments bio-sourcés))



Éléments diagnostic

- Transport :
 - 1^{er} secteur (36%) consommateur en énergie finale : principalement déplacements -- des personnes et transports de marchandises
 - 1^{er} secteur (39%) émetteur de gaz à effet de serre
- 4e taux d'équipement régional des ménages en voitures
- 81,4% des actifs se rendent au travail en voiture (province : 77,9%)

Enjeux

Favoriser et accroître la mobilité propre et durable et développer l'intermodalité

Priorités stratégiques

- Favoriser le report modal (y compris fluvial) de voyageurs et de marchandises
- Verdissement des transports de marchandises et de passagers,
 - En développant de l'utilisation d'énergies décarbonées,
 - En développant des infrastructures de recharge,
- Encourager les mobilités actives et partagées
 - En développant les infrastructures (cyclables, aires de covoiturage)
- Expérimenter des nouveaux systèmes de transports propres



Priorisation des enjeux

Enjeux	Priorités stratégiques
Réduire de la part des énergies fossiles et développer le mix des énergies renouvelables	<ul style="list-style-type: none"> • En développant la production de chaleur renouvelable et réseaux de chaleur (bois énergie, géothermie, solaire thermique...) prioritairement en substitution d'énergies fossiles • En développant la production de gaz renouvelable (méthanisation, gazéification, power to gaz, méthanation...) • En expérimentant la production d'électricité renouvelable en circuit court (autoconsommation individuelle et collective, contrat de gré à gré...) =>favoriser la production et stockage à l'échelon local • En expérimentant de nouveaux systèmes innovants et émergents de production d'énergies (énergie marine, bio-carburant « 3ème génération »)
Améliorer la compétitivité énergétique des entreprises	<ul style="list-style-type: none"> • En améliorant l'efficacité énergétique des entreprises • En développant l'autosuffisance énergétique
Améliorer l'efficacité énergétique et promouvoir la sobriété du parc résidentiel	<ul style="list-style-type: none"> • En contribuant à massifier la rénovation des logements • En expérimentant de nouveaux systèmes de construction (éco-matériaux : pailles, terres crues et de rénovation bas carbone (éléments bio-sourcés)
Améliorer l'efficacité énergétique et promouvoir la sobriété du parc tertiaire	<ul style="list-style-type: none"> • En contribuant à massifier la rénovation des bâtiments tertiaires • En expérimentant de nouveaux systèmes de construction (éco-matériaux : pailles, terres crues et de rénovation bas carbone (éléments bio-sourcés)
Favoriser et accroître la mobilité propre et durable et développer l'intermodalité	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser le report modal (y compris fluvial) de voyageurs et de marchandises • Verdissage des transports de marchandises et de passagers, • En développant de l'utilisation d'énergies décarbonées, • En développant des infrastructures de recharge, • Encourager les mobilités actives et partagées • En développant les infrastructures (cyclables, aires de covoiturage • Expérimenter des nouveaux systèmes de transports propres



Atelier

Objectifs :

- Prioriser les enjeux
- Relier les enjeux aux objectifs spécifiques du PO 2021-2027

Recommandations CE	Objectif stratégique	Objectifs spécifiques
<p>Besoins d'investissement hautement prioritaires en vue de promouvoir les énergies renouvelables</p> <p>Besoins hautement prioritaires en vue de promouvoir des mesures d'efficacité énergétique (secteur résidentiel social et privé, services, industrie)</p>	<p>2/Une Europe plus verte et à faibles émissions de carbone par l'encouragement d'une transition énergétique propre et équitable, des investissements verts et bleus, de l'économie circulaire, de l'adaptation au changement climatique et de la prévention des risques</p>	Favoriser les mesures en matière d'efficacité énergétique
		Promouvoir les énergies provenant de sources renouvelables
		Développer des systèmes, réseaux et équipements de stockage énergétiques intelligents à l'échelon local
<p>Besoins d'investissement prioritaires en vue de promouvoir une mobilité multimodale durable pour les régions ultrapériphériques</p>	<p>3/Une Europe plus connectée par l'amélioration de la mobilité et de la connectivité régionale aux TIC</p>	Développer un RTE-T durable, intelligent, sûr, intermodal et résilient face au changement climatique
		Mettre en place une mobilité durable, intelligente, intermodale et résiliente face au changement climatique aux niveaux national, régional et local, notamment en améliorant l'accès au RTE-T et la mobilité transfrontalière
		Promouvoir une mobilité urbaine multimodale durable



Calendrier de la concertation

3^{ème} COP : le **vendredi 17 avril** matin à Tonneins (**VO** : diagnostic et stratégie, choix des objectifs stratégiques et spécifiques)

3^{ème} JOC : le **Jeudi 14 mai** toute la journée à Brive (**V1** : Contenu des axes : typologie de bénéficiaires, d'opérations, critères de sélection)

4^{ème} COP : le **mardi 30 juin** après-midi à Limoges (**V1** : Contenu des axes : typologie de bénéficiaires, d'opérations, principes directeurs de sélection)

4^{ème} JOC : **en septembre/octobre** lieu à déterminer (**V2** : Une V1 actualisée et complétée de la maquette financière et indicateurs du PO)

5^{ème} COP : le **mardi 5 novembre** Sud-Gironde (**V2** : Une V1 actualisée et complétée de la maquette financière et indicateurs du PO)



Union Européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Contact

europa.21-27@nouvelle-aquitaine.fr



Union Européenne



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*

MERCI



Union Européenne



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*

Ce document est cofinancé par l'Union européenne avec
le fonds européen de développement régional (FEDER)

www.europe-en-nouvelle-aquitaine.eu